



ETAT DES LIEUX CONTRADICTOIRE D'UN GARAGE

Logement n° :

Locataire n° :

Dressé le :

Heure :

BIEN CONCERNE :

Adresse :

L'état des lieux a été réalisé : avant l'occupation du bien au départ du locataire

Le locataire :

Domicilié :

Représenté par :

Domicilié :

Le Délégué de la SCRL Logivesdre, propriétaire du bien :

déclarent avoir procédé ensemble à l'état des lieux du bien loué et avoir constaté contradictoirement ce qui suit :

Nombre de clés / badges * transmis(es) lors de l'état des lieux :

Travaux à charge du locataire :

Travaux à charge de Logivesdre :

Fait à VERVIERS, le / /, en deux exemplaires dont un remis au locataire.

Signatures

Le Locataire (**)

Le délégué de la Société LOGIVESDRE

Représenté par(**)